

DE LA MISE EN EXAMEN À LA CONDAMNATION DU « GOUROU » DE «L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE, DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA RELATION D'AIDE»

*

LA SOMBRE FIN DE CARRIÈRE D'UN "GOUROU" PRÔNANT LE RETOUR AUX ORIGINES DE L'HOMME

*Le gourou français de "L'université de la nature, de l'écologie et de la relation"
mis en examen pour viols et abus de faiblesse - Épopée dramatique d'un profiteur du «new age».*

NANTES, 18 avr 2011 (AFP) - Un gourou de 70 ans a été interpellé en Espagne, extradé puis mis en examen et écroué en France, notamment pour viols et agressions sexuelles sur une mineure de 14 ans, a-t-on appris lundi auprès du parquet de Nantes, confirmant une information de RTL.

Gabriel Loison et sa compagne ont été interpellés en Espagne le 24 mars alors qu'ils débarquaient d'un vol provenant du Costa Rica, extradés en France et mis en examen le 11 avril. Le gourou de "L'université de la nature, de l'écologie et de la relation", créée en 1996 et qui compte 200 adeptes environ, ex-gourou des "Jardins de la vie", répertoriée comme secte par la commission parlementaire sur les sectes et dissoute en 1995, a été interpellé après deux plaintes déposées fin 2010. L'une émanait des grands-parents d'une adolescente de 14 ans. "La jeune fille est revenue d'Espagne (où elle était partie avec ses parents pour un stage avec le gourou, ndlr) en septembre et s'est confiée à un membre de la famille", explique-t-on au parquet.

Le 4 janvier, le parquet de Saint-Nazaire a été saisi de l'affaire, confiée à l'Office central pour la répression des violences aux personnes. Le dossier a ensuite été transféré au pôle d'instruction de Nantes, qui a ouvert une information judiciaire le 17 mars et lancé un mandat d'arrêt.

M. Loison a été mis en examen pour viols, agressions sexuelles et corruption sur mineure de 15 ans, et abus de faiblesse concernant cette plainte. Il a aussi été mis en examen pour viol, agressions sexuelles, abus de faiblesse et escroquerie après une autre plainte déposée le 10 décembre par une femme de 28 ans pour des faits remontant à 2008. Sa compagne a été mise en examen pour les mêmes chefs, excepté les abus de faiblesse, escroquerie, et corruption.

Le gourou possède notamment deux maisons, à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) et en Espagne. Il proposait à ses adeptes des stages payants de trois jours en France (1.600 euros) puis au Maroc (3.000 euros), avant un dernier stage au Costa Rica.

"L'université de la nature, de l'écologie et de la relation" prône le retour aux origines de l'homme, estimant que toutes les formes de civilisation l'ont perverti. Selon les éléments de l'enquête, l'homme exigeait une "soumission complète" de ses membres, et notamment une soumission sexuelle des jeunes femmes.

LA SOMBRE FIN DE CARRIÈRE DU GOUROU INDÉLICAT

par Jérôme SAGE

Arrêté en Espagne, un homme de 71 ans est accusé de plusieurs viols.

Voilà peut-être le mot de la fin d'une carrière riche en rebondissements. Le 24 mars, à Jaca, une petite ville d'Espagne proche de la frontière française, les hommes de la Guardia Civil accompagnés de policiers de l'Office central de répression des violences aux personnes (OCRVP) et du SRPJ de Pau arrêtent Gabriel Loison, 71 ans, et sa compagne, 37 ans, de retour du Costa Rica. Depuis, à la demande des autorités françaises, il a été extradé le 11 avril et écroué à Nantes, mis en examen pour des faits de viols et d'agressions sexuelles. Sous le coup de six plaintes, déposées pour escroqueries, abus de faiblesse, abus de confiance.

Entre autres faits, Loison est soupçonné du viol d'une jeune Nantaise de 14 ans, revenue de Jaca en septembre dernier d'un « stage » qu'elle suivait avec sa mère. C'est son grand-père, qui pressentait un trouble, qui a réussi à faire parler la jeune fille, avant d'alerter Réseau parental Europe (RPE), association de défense et de protection de l'enfance et de déposer plainte. Une autre plainte pour des faits similaires en 2008 avait été déposée par une femme de 28 ans en décembre.

Espagne, Maroc, Costa Rica

Car Gabriel Loison est soupçonné d'exercer une profession bien particulière, celle de « gourou » de « l'université de la nature, de l'écologie et de la relation », une association proposant une « pause dans la frénésie sociale actuelle », pour aborder « un chemin plus en conscience du vivant ». En clair, les initiations étaient dispensées d'abord en France dans une maison de Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique), à Jaca en Espagne, dans un gîte d'une palmeraie de Taroudant (Maroc) ou au Costa Rica, dans une propriété, la *Finca Huetares*. Au programme, et pour quelques milliers d'euros, rapprochement de la nature, partage, hypnose. Françoise, la sœur d'une femme de 62 ans que Gabriel Loison est soupçonné d'avoir pris sous sa coupe, se souvient, pour l'avoir rencontré, d'un homme peu avare de « théories très très spéciales. Ma sœur s'est laissé pousser les cheveux jusqu'à la taille parce que les femmes, selon lui, sont les antennes de la terre. Ils ont vécu quatre mois ouvertement ensemble, puis elle a été mise à l'écart. Lui vivait en permanence avec six femmes qui le suivaient partout. [...] En novembre 2009, elle a passé un mois au Costa Rica, mais elle ne veut rien dire de ce passage. »

« Le petit n'avait plus de lait »

J., un plaignant vendéen, estime quant à lui l'avoir échappé belle : « La mère de mon fils de 24 mois voulait l'emmener au Costa Rica, début janvier. Elle était déjà allée quatre jours en Espagne, puis vingt et un jours au Maroc. Là, Gabriel Loison voulait que mon fils soit du voyage au Costa Rica pour, selon lui, « couper les mémoires antérieures à la grossesse ». Mon ex-compagne ne mangeait plus de viande, le petit n'avait plus de lait... » Apprenant ce projet de voyage, ce père inquiet obtient d'un juge aux affaires familiales une ordonnance d'interdiction de sortie du territoire un mois avant, en décembre. « Nous étions derrière Gabriel Loison depuis cinq ans, explique Michel Gilbert, président de Réseau parental Europe. A notre connaissance, c'est le quatrième père de famille dont les femmes suivent Loison, et essaient d'y emmener les enfants. »

Passé de braqueur

Avant d'ouvrir cette université de la relation – ou ses filiales, *La Maison des Arômes*, *La Casa de la Humanidad* –, Gabriel Loison avait été remarqué pour *Les Jardins de Vie*, qui proposaient des stages similaires. Un mouvement classé comme « secte » dans un rapport ministériel de 1995. « Il se présentait comme psychologue, puis comme analyste, thérapeute, anthropologue, biorythmologue », raconte une religieuse et assistante sociale qui, en 1984, a participé à différents stages. Elle le décrit comme « un baratineur qui vous noie de paroles. Les stages étaient séparés entre des entretiens et des exercices dans la nature. Certaines séances se déroulaient assis nu par terre, en écartant les jambes... » Plus tard, elle portera plainte pour des agressions sexuelles et un viol, à plusieurs reprises, jusqu'à un non-lieu prononcé en 2004. En 1988, à Saint-Jean-de-Fos (Hérault), deux stagiaires décèdent durant

une randonnée au programme d'un stage. Une mort jugée accidentelle.

En fin de compte, Gabriel Loison aura toujours réchappé des poursuites. Le natif des environs d'Angers sera une seule fois inquiété par la justice. En 1964, à son retour de la guerre d'Algérie, il est condamné à quinze ans de prison pour des vols à main armée. Depuis, il est soupçonné d'avoir troqué la manipulation contre la violence.

** Dépêche AFP du 18/4/2011 et pour «La sombre fin de carrière du gourou indélicat» (France Soir, 19 avril 2011).*
<http://www.francesoir.fr/actualite/faits-divers/sombre-fin-carriere-du-gourou-indelicat-93064.html> <<http://www.francesoir.fr/actualite/faits-divers/sombre-fin-carriere-du-gourou-indelicat-93064.html>>

DIX ANS DE PRISON POUR LE GOUROU

Un homme de 74 ans qui avait été gourou d'un groupe sectaire a été condamné aujourd'hui à dix ans de prison pour viols et abus de faiblesse sur une jeune mineure par la cour d'assises de Loire-Atlantique à Nantes, au terme de huit jours d'audience à huis clos. Son ex-compagne, qui comparaissait à ses côtés mais dont l'avocat Me Olivier Morice entendait démontrer qu'elle était elle aussi victime de l'ascendant du gourou, a été acquittée. Un verdict qualifié d'"exceptionnel" par Me Morice.

L'avocat général, Gaël Surel, avait requis quatorze ans de réclusion criminelle à l'encontre de Gabriel Loison, et cinq ans d'emprisonnement (dont trois avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve) pour son ex-compagne. Gabriel Loison, fondateur de "L'Université de la nature et de l'écologie de la relation", créée en 1996 et qui comptait 200 adeptes environ, est l'ancien gourou des "Jardins de la vie", répertoriée comme secte par la commission parlementaire sur les sectes en 1995.

Il comparaissait avec son ex-compagne, Julie Baschet, 39 ans. Interpellés en Espagne le 26 mars 2011, au retour d'un séjour au Costa Rica, Gabriel Loison et Melle Baschet ont été remis aux autorités françaises puis mis en examen le 11 avril suivant.

La famille d'une mineure âgée de près de 14 ans au moment des faits, dont les parents participaient aux stages du gourou, avait déposé plainte fin 2010 pour viol et agressions sexuelles. L'"Université de la nature et de l'écologie de la Relation" créée par Loison, organisait des stages en France mais aussi en Espagne, au Maroc et au Costa Rica, avec des séances de tantrisme et des relations sexuelles en groupe, selon les témoignages.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/01/24/97001-20140124FILWWW00622-nantes-10-ans-de-prison-pour-un-gourou.php>